



## COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU

**29 mai 2017**

**Étaient présents** : MM. ANDRES Thomas, BUCHY Martial, Mmes COLSON Caroline, GROSSE Sabine, M. HOERR Thierry, Mme HUMMEL Jeannine, M. KLEIBER Jean-Georges, Mme KLIPFEL Aline, M. KOEBEL Jean-Claude, Mme LOGEL Clothilde, MM. MATHIAS Jean-Charles, MOSSER Laurent, Mmes MUCKENSTURM Christiane, PFISTER Anne-Marie, PHILIPPS Anne-Sophie, M. PRINTZ Stéphane, M. RIBREUX Jérôme, Mme RIMELEN Marie-France, M. WEISS Adrien

**Absents excusés** : M. EGIZII Marc (procuration à Mme PFISTER), KREMSER Corine (procuration à M. HOERR), M. WACKENHEIM Hubert

**Absents** : Mmes BRAYE Brigitte, HAEFFNER Nicole, PFEIFFER Catherine, M. PINHEIRO Sébastien, Mme SCHNEIDER SUSS Florentine

### **1) INDEMNITÉ DE FONCTION DES ÉLUS**

Le conseil municipal DÉCIDE de modifier, aux échéances prescrites, l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, lequel sert de référence au calcul de l'indemnité de fonction des élus.

### **2) AIRE DE JEUX PISCINE**

Le conseil municipal DÉCIDE de compléter les structures de jeux en place par l'apport de nouveaux éléments comme suit :

- 1 balançoire nid d'oiseau métal, ses rallonges et la pose
- 1 tirolière et la pose
- 1 cabane couleur et la pose
- 4 bancs en pin traité et les poses
- 2 bancs pique-nique en pin traité et les poses.

### **3) PISCINE : INSTALLATIONS DE DÉSENFUMAGE**

Le conseil municipal AUTORISE le Maire à signer un contrat de vérification annuelle du désenfumage naturel des vestiaires de la piscine.

### **4) PISCINE : CONFORMITÉ DES ANNEXES**

Le conseil municipal AUTORISE le Maire à signer une convention de contrôle technique pour le conseil, l'accompagnement et la validation de la conformité des 2 locaux jouxtant la piscine.

### **5) TRANSFORMATION DES ANCIENS VESTIAIRES FOOTBALL**

Le conseil municipal DÉCIDE de créer 3 locaux de rangement en lieu et place des anciens vestiaires football.

### **6) EXTENSION ESCAL**

Le conseil municipal DÉCIDE de créer une extension à l'Est de l'ESCAL sur une superficie de 100 m<sup>2</sup> pour recevoir du rangement.

**7) ANALYSE DES RISQUES EN MILIEU PROFESSIONNEL : MISE À JOUR**

Le conseil municipal AUTORISE le Maire à signer un contrat d'assistance technique à la mise à jour du document unique.

**8) CONSTRUCTION D'UNE RÉSIDENCE POUR PUBLIC SENIOR : VENTE DE TERRAIN**

Le conseil municipal DÉCIDE de vendre au bailleur social OPUS 67, à l'euro symbolique, les parcelles formant l'emprise du terrain d'implantation.

**9) CRÉATION D'UN POSTE TECHNIQUE CONTRACTUEL**

Le conseil municipal DÉCIDE de créer un poste d'adjoint technique à temps complet pour une durée de 3 mois renouvelable une fois pour 3 mois.

Affiché du 2 juin au 1<sup>er</sup> août 2017

Le Maire,  
Adrien WEISS

